



APPEL DE PROPOSITIONS

« **Innové AVEC les jeunes vulnérables pour mieux les soutenir dans leur parcours** »

Coups de pouce financiers allant jusqu'à 4 000 \$ pour soutenir vos initiatives !

Grâce à sa Pépinière d'innovation, la démarche CBAJ (Communauté bâtissant l'avenir avec les jeunes) propose de soutenir financièrement les organisations lavalloises (OBNL, écoles, etc.) qui souhaitent mettre de l'avant **des actions visant à soutenir la réussite éducative¹ des 14-30 ans ayant des parcours plus difficiles** vers la diplomation/qualification ou l'insertion socioprofessionnelle.

Les jeunes doivent être impliqués dans les différentes phases du projet et les propositions doivent permettre d'offrir de **nouveaux** services ou de nouvelles activités visant à favoriser la motivation et l'engagement des jeunes dans leur parcours scolaire ou professionnel.

Proposition admissible et critères de sélection :

- L'action doit être mise en œuvre par une organisation lavalloise ;
- L'action proposée doit être novatrice;
- Des jeunes doivent être impliqués dans la création, la mise en œuvre et l'évaluation du projet²;
- L'action doit répondre à un besoin chez les jeunes âgés entre 14 et 30 ans ayant des parcours plus difficiles et être directement reliée à l'un ou plusieurs des axes suivants :
 - Estime de soi et sentiment d'efficacité personnelle
 - Santé mentale et saines habitudes de vie
 - Orientation, aspirations scolaires et/ou professionnelles
 - Motivation et engagement dans le parcours scolaire
 - Entraide entre pairs
 - Soutien dans les transitions
- L'action doit être inclusive et prendre en considération les jeunes qui pourraient être susceptibles de rencontrer davantage de défis en termes d'inclusion;
- Votre projet doit être appuyé par au moins 3 jeunes concernés par le projet. Vous pouvez joindre à votre demande une lettre d'appui signée par au moins trois jeunes ou une vidéo des jeunes qui expliquent pourquoi ils appuient le projet.
- La collaboration avec d'autres partenaires du milieu est encouragée.

¹ **Définition** adoptée en 2018 par les partenaires du RLPRE suite à une réflexion collective impliquant des acteurs lavallois de différents secteurs : « *La réussite éducative, c'est le développement des **savoir-être**, des **savoir-faire**, des **connaissances** et des **compétences** des personnes **tout au long de leur vie**. Elle nécessite des **environnements favorables** pour que chaque personne développe son potentiel **à tous les niveaux** : physique, intellectuel, affectif, social et moral, leur permettant ainsi d'avoir une vie personnelle, sociale et professionnelle épanouie et ainsi contribuer pleinement au développement de la société.* »

² La démarche CBAJ souhaite contribuer positivement et activement à une plus grande implication des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets qui les concernent. L'agente de mobilisation jeunesse CBAJ sera disponible pour vous soutenir en ce sens selon vos besoins.



Financement disponible :

- Un montant entre 1 000 \$ et 4 000 \$ pourra être accordé pour chaque action retenue.
- Les sommes octroyées doivent être dépensées au plus tard le 30 juin 2022.

Comment déposer une demande :

- Pour déposer votre demande, vous devez compléter le formulaire en ligne à partir du lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/pepiniereCBAJLaval>
- Période de dépôt de propositions du 29 novembre 2021 au 13 janvier 2022
- Dans un souci de fournir les réponses aux promoteurs le plus rapidement possible, nous vous invitons à déposer votre demande le plus tôt possible. Cela nous permettra aussi de vous relancer au besoin pour obtenir des précisions ou clarifications avant la fin du dépôt.
- N'hésitez pas à consulter la chargée de projet si vous avez des questions ou si vous souhaitez échanger sur vos idées (d'ici le 22 décembre 2021).

Engagements des promoteurs :

Les promoteurs qui recevront une aide financière dans le cadre de ce projet s'engagent à :

- Impliquer les jeunes à différentes étapes de leur projet (conception, mise en œuvre et évaluation) et témoigner des apprentissages réalisés en cours de route ;
- Remplir et fournir un bilan évolutif des apprentissages et des activités réalisées;
- Fournir une déclaration sur les sommes dépensées au plus tard le 30 juin 2022 ;
- Participer à une rencontre d'échange entre les porteurs de projets de la pépinière d'innovation;
- Remplir une brève fiche de transfert des acquis pour partager leur expertise.

Évaluation des propositions : Les propositions seront analysées et sélectionnées par un comité formé de membres du comité de coordination de la démarche CBAJ.

Personne-ressource : Pour toute question, veuillez contacter Véronique St-Louis, chargée de projet CBAJ par courriel à : veroniquestlouis@cslaval.qc.ca ou au 450-662-7000 poste 1270.